13.07.2017 – 15:20 Uhr

Beat Ris devient le nouveau co-directeur de l'Association Cerebral Suisse

Solothurn (ots) -

L'Association Cerebral Suisse réorganise sa direction. Le Comité central a élu Beat Ris co-directeur (à plein temps) après une procédure en plusieurs étapes. Il assumera la responsabilité des finances et fera essentiellement office de « ministre des affaires internes ». Konrad Stokar, l'ancien directeur, réduira son taux d'occupation et se concentrera sur les tâches de « ministre des affaires externes ».

Beat Ris, 52 ans, entrera en fonction dès lundi prochain, le 17 juillet. Ancien co-directeur, responsable des finances et de l'administration dans une institution bilingue pour les personnes en situation de handicap psychique dans le canton de Berne, le titulaire d'un diplôme en économie d'entreprise dispose d'une longue expérience de direction dans un environnement interdisciplinaire. Beat Ris aime bien passer ses loisirs avec ses enfants et dans la nature, en faisant de la plongée, du ski ou encore du jogging.

Ce natif de Soleure, qui habite aujourd'hui dans le Seeland, se réjouit de relever le défi qui l'attend et de collaborer efficacement avec sa nouvelle équipe et les différentes instances compétentes. « Je vais m'investir avec beaucoup d'engagement en faveur des intérêts de l'Association Cerebral Suisse. »

« Nous sommes convaincus que Beat Ris sera à la hauteur des défis, et nous l'épaulerons dans sa nouvelle fonction », explique Michel Jeanbourquin, président de l'association.

Une analyse interne des tâches de l'équipe de six personnes (pourcentage de postes de 390) du secrétariat réalisée sur mandat du Comité central a montré la nécessité d'élargir de façon considérable les compétences dans le domaine du management et de la direction. Ce changement intervient aussi afin de satisfaire aux exigences croissantes que l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) impose à l'organisation faîtière mais aussi aux associations régionales.

Le Comité central s'est prononcé en faveur d'une réorganisation du secrétariat avec la mise en place d'une direction assumée conjointement :

- un poste de « ministre des affaires internes » à temps plein, responsable de la direction du secrétariat et des finances (reporting auprès de l'OFAS, négociations contractuelles avec l'OFAS, soutien aux associations régionales, et vérification des finances/controlling du secrétariat). Ces tâches seront assumées par Beat Ris ;

- un poste de « ministre des affaires externes » à temps partiel, responsable de la politique en faveur des personnes en situation de handicap, de la représentation des intérêts, du réseautage et de la collaboration avec nos nombreuses organisations partenaires. Il appartiendra à Konrad Stokar, l'actuel directeur, d'accomplir ces différentes tâches.

L'actuelle directrice ajointe et responsable des finances, Christina Stegmüller (à 40 %), quittera l'association à la fin de l'été 2017. Konrad Stokar va réduire son taux d'occupation et se concentrera notamment sur la politique en faveur des personnes en situation de handicap et sur la représentation des intérêts. À la fin des années 1990, il s'était déjà fortement impliqué professionnellement pour l'égalité des personnes en situation de handicap en Suisse et il s'engage à présent pour la mise en oeuvre, au niveau national, de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) visant à garantir le respect de l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Après la mise au courant de Beat Ris, il occupera à l'avenir la fonction de « ministre des affaires externes ».

« Cette décision n'a pas du tout été facile à prendre, explique Michel Jeanbourquin, le président. Je félicite Konrad Stokar et Christina Stegmüller pour nous avoir aidé à déceler des lacunes du système actuel, pour s'être exprimé-e-s en faveur d'une restructuration et pour en supporter les implications, agissant ainsi dans l'intérêt de l'Association Cerebral Suisse. »

L'Association Cerebral Suisse avec un C vert, dont le siège est à Soleure, a été fondée en 1957 en tant qu'organisation d'entraide de parents d'enfants avec handicap moteur d'origine cérébrale. Organisation faîtière à laquelle sont rattachées 20 associations régionales regroupant près de 6000 membres, elle représente et coordonne dans toute la Suisse les intérêts des personnes en situation de handicap moteur d'origine cérébrale ou d'un polyhandicap, ainsi que ceux de leurs proches et des professionnels.

L'Association Cerebral Suisse est financée par des subventions de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), de la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral (conformément à la convention correspondante) et par des produits financiers. www.association-cerebral.ch

Contact:

Auteure: Edith Loosli-Bussard, responsable Communication Association Cerebral Suisse, 079 471 73 25, edith.loosli@association-cerebral.ch

Si vous avez des questions, les interlocuteurs suivants sont à votre entière disposition :
- Michael Jeanbourquin, président Association Cerebral Suisse, 079 220 24 11
- Beat Ris, nouveau co-directeur, 079 855 92 78
- Konrad Stokar, co-directeur, 076 494 47 11

Medieninhalte

Beat Ris, le nouveau co-directeur. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100062158 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Association Cerebral Suisse"

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100062158/100804902 abgerufen werden.